

Fiche de données de sécurité

Identifiant du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Nettoyeur pour véhicules récréatifs Liquid Rubber
Autres moyens d'identification	Aucun
Usage recommandé	Ce produit est prévu pour être utilisé comme produit de nettoyage.
Restrictions d'utilisation	Aucune connue
Identificateur du fournisseur initial	Liquid Rubber Canada Inc. #16-1150 Eighth Line, Oakville, ON L6H 2R4, CANADA

Numéro de téléphone en cas d'urgence 1-855-451-5820 – 24 hrs a day

Numéro d'appel d'urgence

Dans un cas d'urgence contacter 911

Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): 1-800-332-1414

Colombie-Britannique (DPIC): 1-800-567-8911

Manitoba : 1-855-7POISON (1-855-776-4766)

Nouveau-Brunswick : 911

Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): 1-800-565-8161

Ontario (CAO): 1-800-268-9017

Québec (CAPQ): 1-800-463-5060

Saskatchewan (PADIS): 1-866-454-1212

Yukon: (867) 393-8700

CANUTEC 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Aucun, non réglementé
Élément d'étiquetage	Aucun, non réglementé
Autres danger	Aucun, non réglementé

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	No. CAS	Concentration (%p/p)	Nom commun / Synonyme	Autres identificateurs
Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique	77-92-9	1.00% - 5.00%	ACIDE CITRIQUE	S.O.
Organique Acid Salt	506-89-8	1.00% - 5.00%	N/A	N/A

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation:	Retirer immédiatement la victime de la zone d'exposition et la maintenir à l'air frais dans une position de repos confortable pour respirer. Si la victime ne respire pas, si sa respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, lui administrer la respiration artificielle ou de l'oxygène si un personnel qualifié est disponible. Il peut être dangereux pour la personne qui administre l'aide de pratiquer le bouche-à-bouche. Obtenir des soins médicaux. En cas d'inconscience, placez la victime en position de récupération et obtenez immédiatement des soins médicaux. Maintenir les voies respiratoires ouvertes.
Contact cutané:	Rincer immédiatement la peau contaminée avec de grandes quantités d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste. Les vêtements contaminés doivent être enlevés de manière à limiter l'exposition ultérieure. Les vêtements contaminés doivent être lavés avant d'être réutilisés. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.
Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Vérifier s'il y a des lentilles de contact et les retirer. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes.
Ingestion:	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin. La substance peut être nocive en cas d'ingestion. Si la substance a été avalée et que la personne exposée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Arrêter de donner de l'eau si la personne exposée se sent mal, car il peut être dangereux de la faire vomir. Ne pas faire vomir la personne à moins que le personnel médical ne l'ordonne. En cas de vomissement, maintenez la tête de la victime basse pour éviter que les vomissements ne pénètrent dans les poumons. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	<p>Contact oculaire: Peut provoquer une irritation des yeux.</p> <p>Contact cutané: Peut provoquer une irritation de la peau.</p> <p>Inhalation: Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.</p> <p>Ingestion: Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.</p>
Soins médicaux immédiats et traitement spécial:	<p>Contact oculaire: Les symptômes indésirables peuvent inclure, mais ne sont pas limités à ce qui suit : rougeur, douleur ou irritation, larmolement</p> <p>Contact cutané: Les symptômes indésirables peuvent inclure, mais ne sont pas limités à ce qui suit : Douleur ou irritation, rougeur, formation de cloques.</p> <p>Inhalation: Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.</p> <p>Ingestion: Les symptômes indésirables peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, ce qui suit : Douleurs d'estomac</p> <p>Traitement spécifique: Aucun</p> <p>Notes au médecin: Traiter les symptômes. En cas d'ingestion ou d'inhalation de grandes quantités, contacter immédiatement un spécialiste du traitement des poisons.</p>

Note : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:	Utilisez un produit chimique sec, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée (brouillard) ou de la mousse.
Moyens d'extinction inappropriés :	Ne pas utiliser d'extincteurs à jet d'eau ou à base d'eau.
Dangers spécifiques liés au produit:	En cas d'exposition au feu ou à une chaleur extrême, les récipients fermés peuvent éclater.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers :	Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec une pièce faciale complète fonctionnant en mode de pression positive.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir le personnel non nécessaire et non protégé à l'écart de la zone contaminée. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié si la ventilation est insuffisante. Éviter la dispersion du produit déversé et l'écoulement dans les cours d'eau, les canalisations, les égouts et le sol. Si le produit a provoqué une pollution de l'environnement, informer les autorités compétentes (égouts, voies d'eau, sol ou air).
Méthodes de confinement et de nettoyage	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloigner les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher de la zone de déversement en remontant au vent. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Contenir et recueillir le déversement avec un matériau inerte et absorbant tel que du sable ou de la terre. Ne pas utiliser de matériaux combustibles tels que la sciure de bois. Balayer ou gratter le matériau absorbant contaminé et le mettre en conteneur. Le matériau absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Éliminer le matériau contaminé conformément aux réglementations régionales locales.
Conditions de stockage et de manipulation:	Conserver à une température supérieure à 5°C.
Informations spéciales sur l'expédition:	Non réglementé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions relatives à la sécurité en matière de manutention	Mettre l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter l'exposition pendant la grossesse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Si la ventilation est insuffisante, porter un respirateur approprié. Conserver dans le récipient d'origine ou dans un autre récipient approuvé, fabriqué à partir d'un matériau compatible. Garder le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les récipients vides conservent des résidus de produit et
--	--

peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le récipient.

Conditions de sécurité en matière d'entreposage

Protéger du gel. Stocker conformément aux réglementations locales. Conserver dans le récipient d'origine dans un endroit frais, sec, bien ventilé et à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et des boissons. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Conserver le récipient scellé et fermé hermétiquement jusqu'au moment de l'utilisation. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Utiliser un système de confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures de protection individuelle

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air. Si les opérations de l'utilisateur génèrent des poussières, des fumées ou des brouillards, utiliser une ventilation pour minimiser l'exposition.

Protection oculaire/du visage

Des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes à une norme approuvée doivent être portées pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards, aux poussières ou aux gaz.

Protection cutanée

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques, conformes à une norme approuvée, doivent être portés en permanence lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection respiratoire

Un respirateur correctement ajusté, conforme à une norme approuvée et spécifié pour la protection contre les brouillards de peinture et les vapeurs organiques, doit être utilisé lors de travaux dans des zones restreintes ou confinées.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide vert
Odeur	Odeur acide
Seuil olfactif	S.O.
pH	1.1 - 1.5
Point de fusion et de congélation	0°C
Point et intervalle d'ébullition initial	100°C
Point d'éclair	S.O.
Taux d'évaporation	Près de l'eau
Inflammabilité (solides et gaz)	S.O., ininflammable
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	S.O.
Pression de vapeur	S.O.
Densité de vapeur (air = 1)	S.O.
Densité relative (eau = 1)	1.28
Solubilité dans l'eau	Soluble
Solubilité dans d'autres liquides	S.O.
Coefficient de partage, n-Octanol /eau (Log Kow)	S.O.
Température d'auto-inflammation	S.O., ininflammable
Température de décomposition	S.O., ininflammable

Viscosité

Eau claire

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Aucune donnée de test spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique:	Le produit est stable.
Risques de réaction dangereuse:	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter:	Éviter les températures élevées. Protéger du gel.
Matériaux incompatibles:	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux:	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas se générer de produits de décomposition dangereux. Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'apport d'air et de la présence d'autres matériaux. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité du mélange - Non déterminé

Toxicité des composants - 77-92-9 ACIDE CITRIQUE DL50 orale : 3 g/kg (Rat)

Organes cibles: Aucune information disponible

Effets de la surexposition: Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Contact oculaire: Peut provoquer une irritation des yeux.

Contact cutané: Peut provoquer une irritation de la peau.

Inhalation: Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Ingestion: Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Contact oculaire: Les symptômes indésirables peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, ce qui suit : rougeur, douleur ou irritation, larmoiement.

Contact cutané: Les symptômes indésirables peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, ce qui suit : Douleur ou irritation, rougeur, formation de cloques.

Inhalation: Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Ingestion: Les symptômes indésirables peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, ce qui suit : Douleurs d'estomac

Carcinogénicité

Nom chimique	IARC	ACGIH®	OSHA
Non cancérigène	S.O.	S.O.	S.O.

Général – Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Carcinogénicité - Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Mutagénicité - Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Tératogénicité - Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Effets sur le développement - Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

Effets sur la fertilité - Pas d'effets significatifs ou de risques critiques connus.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES (*titre de section obligatoire; contenu optionnel*)

Écotoxicité : S.O.

Persistance et dégradabilité : S.O.

Potentiel de bioaccumulation : S.O.

Mobilité dans le sol : S.O.

Autres effets indésirables : S.O.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION (*titre de section obligatoire; contenu optionnel*)

Méthodes d'élimination: En cas de déversement, endiguer et contenir, transférer dans des conteneurs pour récupération ou élimination. Ne pas rejeter dans les égouts.

Méthode d'élimination des déchets: Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (*titre de section obligatoire; contenu optionnel*)

Règlementation	No. ONU	Désignation officielle de transport	Nom technique (N.O.S.)	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage
Non réglementé	S.O.				

Précautions particulières: Non classé comme dangereux au sens de la réglementation des transports.

Dangers environnementaux: S.O.

Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le code IBC : Non réglementé

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION (*titre de section obligatoire; contenu optionnel*)

Canada Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et du SIMDUT 2015. La FDS contient toutes les informations requises par le SIMDUT 2015 et le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision – 1 Janvier, 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.